

MedinCell renégocie avec succès les conditions de tirage de la dernière tranche du prêt de la BEI et sécurise 5 M€ de financement non-dilutif supplémentaire

Euronext : MEDCL • Montpellier – France • 10 juin 2020 • 17h45 (CEST)

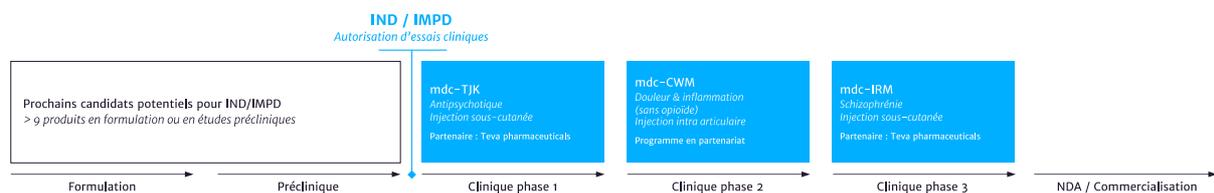
- **Disponibilité immédiate de la dernière tranche de 5 M€ du prêt total de 20 M€ de la Banque européenne d'investissement (BEI)**
- **Renforcement de la visibilité financière, au-delà de 2021 dans la plupart des scénarios**

« La renégociation des conditions de prêt de la BEI vient en complément des autres mesures prises pour renforcer notre visibilité financière dans le contexte de la crise du Covid-19 », explique Jaime Arango, Directeur financier de MedinCell. « En tenant compte de ces 5 M€ immédiatement disponibles et du PGE de 10,9 M€, ainsi que des liquidités détaillées à l'occasion de la publication de nos résultats consolidés, il y a quelques jours, nous disposons de plus de 30 M€ de ressources financières mobilisables. Ce montant peut être mis en perspective avec la consommation de trésorerie liée à l'activité qui s'est élevée à 12,5 M€ lors du dernier exercice clos au 31 mars 2020, conformément à nos prévisions. En anticipant une évolution de 10 à 15% de nos dépenses pour l'exercice actuel, sans compter notre projet Covid-19, notre visibilité financière reste confortable et permet de nous projeter au-delà de 2021. »

Pour rappel, la BEI avait apporté un soutien de 20 M€ à MedinCell encaissable en trois tranches en mars 2018. Les deux premières ont été versées en juin 2018 et juillet 2019. Ce prêt est remboursable au-delà du 1^{er} juin 2023. A cette période MedinCell devrait déjà recevoir des revenus issus des royalties de la vente des premiers produits basés sur sa technologie propriétaire.

Prochains événements potentiels relatifs au portefeuille de produits basés sur la technologie BEPO® de MedinCell

- Recrutement terminé pour l'étude clinique de Phase 3 de mdc-IRM, l'analyse intermédiaire est attendue avant la fin de l'année 2020
- Étude clinique de Phase 2 de mdc-CWM terminée, le lancement de la Phase 3 est prévu d'ici la fin 2020
- Progression d'un programme de recherche pour la prévention (prophylaxie) du Covid-19
- Sélection de formulation ouvrant la voie au développement préclinique pour 3 programmes d'ici la fin 2020



A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 140 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

www.medincell.com

Contacts

MedinCell
David Heuzé
Communication leader
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Louis-Victor Delouvrier
Relations investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap
Nicolas Merigeau
Relations médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.